



Conseil Communal des Jeunes

A A



Le Conseil Communal des Jeunes d'Orvault (CCJ) est une instance de démocratie participative qui repose sur le volontariat, avec un engagement de 3 ans.

Il permet aux jeunes orvaltais (11-21 ans) de :

- S'exprimer
- Faire remonter leurs idées et leurs envies
- Etre impliqués dans les projets municipaux
- Proposer et réaliser des actions en faveur de la jeunesse orvaltaise

Le CCJ en quelques mots

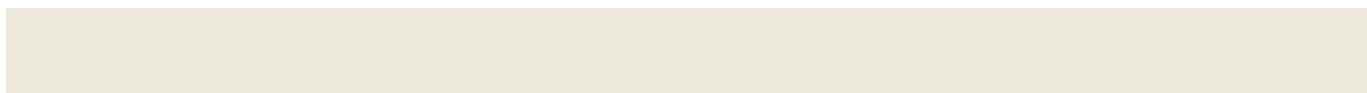
Placé sous la présidence du Maire, le CCJ agit dans les domaines de la citoyenneté, de la jeunesse et de l'amélioration du cadre de vie.

Ses membres se réunissent une à deux fois par mois pour étudier leurs projets. Constitués en groupes thématiques de travail, ils pilotent et s'investissent sur toutes les phases de leurs projets, de la conception à la réalisation.

Ses membres

Le mandat actuel du CCJ se compose de 28 Orvaltais, âgés de 11 à 20 ans. Ce groupe composé de 14 filles et 14 garçons représente l'ensemble des quartiers de la Ville et a choisi de s'investir pour la période 2017 à 2020.

[trombinoscope_ccj_2017_2020.jpg](#)



Comment entre-t-on au CCJ ?

Les membres du CCJ postulent sur la base du volontariat. Il n'y a pas d'élection. La ville part du principe que tous les jeunes souhaitant agir pour leurs pairs et défendre des projets pour la jeunesse sur le territoire orvaltais méritent d'entrer au CCJ. La ville veille cependant à ce que le conseil ne dépasse pas 28 membres et représente tous les quartiers d'Orvault.

Les jeunes actuellement en poste ont un mandat jusqu'en octobre 2020. Le renouvellement ne se fera qu'en novembre 2020. Une campagne de communication invitant les jeunes à candidater sera mise en place à partir de septembre 2020.

A quoi sert le CCJ ?

Le CCJ donne une place privilégiée aux jeunes de la commune. Ils sont écoutés, entendus et portent des projets pour les jeunes.

Le CCJ a 4 objectifs :

- Agir comme porte-paroles de la jeunesse orvaltaise ; ce qui implique de consulter leurs pairs, de les écouter et de faciliter au maximum leur expression sur des sujets qui les concernent
- S'inscrire dans une démarche de citoyenneté active et en diffuser les valeurs autour d'eux
- Mener des actions de sensibilisation au civisme
- Etre force de proposition pour la jeunesse orvaltaise en initiant des projets et en les portant à chaque étape de la démarche (de la conception à la réalisation).

Comment fonctionne le CCJ ?

La coordination et l'animation du Conseil Communal des Jeunes est placée sous le pilotage du service Jeunesse d'Orvault. L'animation du CCJ est assurée par l'adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, la responsable du service Jeunesse et 2 animateurs municipaux.

L'objectif est de travailler avec les jeunes et de faciliter la réalisation de leurs projets.

Le CCJ fonctionne par groupes de travail constitués en fonction des projets, afin de créer un cadre propice à la réalisation de leurs ambitions.

Règles de fonctionnement du Conseil Communal des Jeunes :

- Des séances plénières (1h15 à 1h30 par réunion), se déroulant environ 1 fois par mois
- Mise en place de groupes de travail, en fonction de la feuille de route arrêtée par le CCJ.

Quel intérêt trouvent les jeunes à siéger au CCJ ?

Les jeunes qui ont siégé au CCJ en sortent avec un bilan positif.

- La possibilité de travailler avec des adultes
- Le fait d'être écoutés, d'être entendus comme des interlocuteurs reconnus
- Avoir un réel pouvoir d'action, grâce à un budget propre et un encadrement de qualité
- L'ouverture que cela leur a procurée vers une autre vision de leur ville, des institutions françaises et des étapes nécessaires à l'élaboration d'un projet
- Le fait que le mandat les a fait « grandir », prendre de l'assurance

Le CCJ a-t-il un budget ?

Le Conseil Communal des Jeunes dispose d'un budget spécifique pour lui permettre de réaliser directement ses projets et favoriser une démarche d'apprentissage et de gestion.

Le budget de fonctionnement, selon les années et les projets envisagés, varie de 5 000 € à 10 000 €.

Un budget d'investissement est parallèlement défini dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune, afin de permettre la réalisation concrète d'équipements de loisirs dans les quartiers.

Comment contacter le CCJ ?

Le CCJ peut être principalement contacté par mail, à l'adresse ccj@mairie-orvault.fr

Un courrier peut aussi être adressé au CCJ en écrivant directement à la mairie d'Orvault : Mairie d'Orvault, service jeunesse, Conseil Communal des Jeunes, 9 rue Marcel Deniau 44700 ORVAULT

De même, une page Facebook existe, pour permettre à tous les jeunes orvaltais de s'exprimer sur leurs envies et leurs projets pour la commune : www.facebook.com/CcjOrvault



Dans l'agenda

lun, 28/10/2019 - mer, 30/10/2019

Réalisation d'une fresque sur un poste de transformateur électrique

[Voir tous les événements](#)

Contact

02 51 78 33 00

ccj@mairie-orvault.fr

Page Facebook